Conseil Municipal du 12 Avril 2021

<u>Présents</u>: Bernadette Doutremepuich, Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Dominique Devienne, Isabelle Gruchala, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez.

<u>Absents</u>: Catherine Hocquette (procuration à Isabelle Gruchala) – Frédéric Louette (Procuration à Dominique Devienne)

Secrétaire de séance : NEVEJANS Christian

- 1. Compte rendu du conseil du 16 mars 2021 : Vote pour à l'unanimité
- 2. Délibérations et arrêtés :
 - Arrêté délégation communication et citoyenneté : la communication est attribuée à Emmanuel Thilly qui devient conseiller délégué ; la citoyenneté est attribuée à Christian Nevejans .
 - Les taux d'indemnités sont les suivants : Maire : 36 ; adjoints :9 ; conseillers délégués respectivement : 4 et 3,7 ; (pour un montant global autorisé de 61,7).

Au titre de la loi « Engagement et Proximité » Mme le Maire donne lecture des montants d'indemnités perçues par les élus : soit mensuellement : maire : 1400,18€ au titre de la commune et 210,03€ au titre de la CALL ; adjoints : 350,04€ ; conseillers délégués : respectivement 155,57€ et 143,90€.

- Délibération pour l'adhésion au groupement de commande « défibrillateurs » : location et maintenance. Vote pour à l'unanimité
- Délibération compétence PLU : le sujet avait été mis en débat au conseil du 16 février. La question est donc la suivante : la commune souhaite-t-elle garder la compétence PLU ou la transférer à l'Agglo ? A l'unanimité le conseil vote pour conserver la compétence en matière de PLU.
- Indemnité au comptable : vote d'une indemnité proportionnelle à la taille de la commune. Vote pour à l'unanimité
- ➤ Affectation du résultat :RESULTATS DE L'EXERCICE :

EXEDENT AU 31/12/2020 : 127 751,17 €

SOLDE AFFECTE AU COMPTE 1068(investissement): 120 000€

REPORT FONCTIONNEMENT: 7751,17€

Vote des taux d'imposition : Vote à l'unanimité pour le maintien des taux actuels.

Subventions aux associations :

Amicale des parents d'élèves : 500€

• Club de la détente : 500 €

Chasseurs : 200 €
Festibois : 1000 €

• DDEN: 50 €

Gardes d'Honneur : 200 €

• Œuvre du livre : 325 €

OCCE : 616 €
→Total : 3391 €

3. Vote du budget primitif 2021:

Mme le maire présente le budget primitif élaboré par la commission de finances réunie le 31 mars.

Budget de fonctionnement : 487 173€ Budget investissement : 699 422€ Total du budget : 1 186 595€

Avec 11 voix pour et 1 contre le budget est adopté.

4.Création d'une commission : Conseil Municipal des jeunes

Objectif : créer le CMJ en septembre.

En amont : Réflexion sur la mise en œuvre ; quelle tranche d'âge ;comment sonder les jeunes pour savoir s'ils sont intéressés.

Création d'une commission pour définir les modalités et les objectifs : Christian Nevejans, Marthe Tiprez, Emmanuel Thilly.

5. Fleurissement du village :

On fera appel aux bonnes volontés pour la plantation des fleurs.

6.Entretien du Bois Poret : Le site est actuellement fort encombré d'arbres morts et tombés. Le nettoyage par une entreprise étant couteux une réflexion est engagée pour le réaliser par les Villersois qui pourraient profiter à moindre prix du bois coupé par leur soin.

Cette réflexion sera reprise par le conseil ultérieurement pour en affiner les modalités pratiques.

Fin de séance : 20h25